

Compte-rendu de la demi-journée d'information et de sensibilisation sur les espèces végétales invasives, le 11 juin 2014

Lieu : Mairie-école de L'Estréchure (30)

Thématique : **Espèces végétales invasives : découvrir, comprendre, agir !**

Co-organisateurs : SMAGE des Gardons, Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes (site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean »), Ecologistes de l'Euzière.

Nombre de participants : 27 participants (+4 organisateurs)

La séance (de 15h à 18h) s'est déroulée en trois temps :

- _ Une présentation en salle (cf. powerpoint à télécharger).
- _ Un temps de discussion en salle.
- _ Une balade / discussion le long du Gardon de Saint-Jean.

Des questions et problématiques variées ont été posées et discutées avec les personnes présentes au cours de cet après-midi riche en échanges :

- « Comment caractériser une espèce invasive ? »,
- « Pourquoi s'intéresser à ces espèces ? »,
- « Pourquoi se sentir tous concernés par ce sujet ? »,
- « Comment distinguer certaines plantes envahissantes d'espèces proches ? »,
- « Comment s'informer, avoir des réponses à des questions qu'on se pose ? »,
- « Comment agir selon sa fonction (habitant, élu, technicien, etc.) ? »,
- « Est-il encore possible de gérer la Renouée sur l'Estréchure ? »,
- « Quelles espèces gérer sur le Gardon de St-Jean ? »,
- « Quels enjeux et stratégies de gestion à l'échelle du bassin versant des Gardons ? à l'échelle de la vallée ou de mon jardin ? »,
- « Quels coûts pour les collectivités ? »,
- « Quelles obligations légales aujourd'hui ? »

Le power point joint répond à certaines de ces questions.

Concernant le contexte local du Gardon de St Jean, il est important de souligner que la Renouée du Japon doit être considérée comme une illustration de l'impact que peuvent avoir les espèces invasives... mais qu'elle est désormais trop implantée pour que sa gestion, tant techniquement que financièrement, soit possible dans la vallée.

Le niveau de colonisation n'est heureusement pas le même pour toutes les espèces surveillées. La détection précoce d'espèces prioritaires (Houblon Japonais, Myriophylle du Brésil ou l'Egérie dense par exemple) est essentielle.

Cette surveillance ne peut-être efficace que si les acteurs locaux (pêcheurs, promeneurs, propriétaires, agents municipaux,...) participent aux efforts des acteurs publics en faisant remonter toute nouvelle observation au SMAGE des Gardons ou à l'animatrice Natura 2000 du Gardon de St-Jean afin de mettre en place des actions de gestion rapides, dans la mesure des capacités financières disponibles.

Ces informations peuvent être renseignées pour des milieux naturels, des espaces publics ou des jardins privés. Dans ce dernier cas, aucune action ne sera déclenchée mais les acteurs publics sauront que les milieux naturels proches doivent être surveillés.

Les sites comme « www.invasives.les-gardons.com » permettent de consulter les informations existantes et saisir simplement ses propres observations.

Ci-dessous, vous trouverez le nom de toutes les espèces botaniques présentées dans le diaporama et / ou observées sur le terrain.

Diaporama

Diapo 11 Jussies (*Ludwigia sp.*)

Diapo 14 De gauche à droite , de haut en bas

Jussies (*Ludwigia sp.*) Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*), Renouée de Sakkaline (*Reynoutria sachalinensis*), Basalmine de l'Himalaya (*Basalmine glandulifera*), Erable à feuilles de frênes (*Acer negundo*), Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*).

Diapo 15 De gauche à droite , de haut en bas

Peuplier noir (*Populus nigra*), canne de provence (*Arundo donax*), griffes de sorcières (*Carpobrotus sp.*), Basalmine de l'Himalaya (*Basalmine glandulifera*), sous bois de Saule blanc (*Salix alba*), sous bois d' Erable à feuilles de frênes (*Acer negundo*)

Diapo 16 De gauche à droite , de haut en bas

Arrachage d'ambrosie (*Ambrosia artemisiifolia*), envahissement par Sorgho d'Alep (*Sorghum halepense*), recouvrement étendue d'eau par espèce aquatique, Renouée de Sakkaline (*Reynoutria sachalinensis*) sur bord de route

Diapo 29 De gauche à droite , de haut en bas

Houblon japonais (*Humulus japonicus*), houblon commun (*Humulus lupulus*), Renouée de Sakkaline (*Reynoutria sachalinensis*)

Diapo 30 Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*)

Terrain

Armoise (*Artemisia sp.*) → il existe 3 espèces d'armoise dont 2 invasives mais l'armoise ressemble surtout à l'Ambrosie qui est très invasive et fait l'objet de mesures de gestion

Topinambour (*Helianthus tuberosus*)

Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*)

Robinier faux acacia (*Robinia pseudoacacia*)

Renouée de Sakkaline (*Reynoutria sachalinensis*)

Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*)

Arbre aux papillons (*Buddleja davidii*)

Balsamine de Balfour (*Basalmine balfourii*)

Houblon commun (*Humulus lupulus*) → non invasive, ressemble au Houblon japonais qui est invasif

Vigne vierge commune (*Parthenocissus inserta*)

Conclusions générales :

La surveillance collective et citoyenne des milieux naturels, en parallèle des actions des collectivités, est indispensable.

En premier lieu, il s'agit pour chaque personne motivée de **s'informer** sur les espèces invasives, **savoir les identifier et les reconnaître** afin d'éviter de les acheter / planter (**prévention**) et de les détecter le plus rapidement possible avant que la colonisation des milieux naturels soit telle que les coûts de gestion deviennent trop élevés.

Si besoin, ne pas hésiter à prendre des photos et les transmettre à des personnes compétentes pour identification (naturalistes, SMAGE des Gardons, Natura 2000,...)

Il n'y a **pas de « recette de cuisine »** pour gérer une espèce invasive car les différentes espèces invasives ont des modes de reproduction et des stratégies de propagation diverses et variées. Le contexte est également très important à prendre en compte (dans un jardin/proche de la rivière, quelques pieds/de très grandes tâches...). Enfin, la gestion d'une espèce invasive dépend des enjeux

présents : sanitaire (allergies à l'Ambroisie par ex), écologique (diminution de la diversité biologique, compétition avec espèces indigènes), économique (tourisme ou agriculture par ex), social (accès à la rivière pour habitants).

Une action inadaptée peut avoir des effets opposés à ceux recherchés ; là encore, il est utile de demander conseil avant d'intervenir.

Dans tous les cas, les déchets végétaux ne doivent jamais être déchargés en milieux naturels : les déchetteries ou le compostage dans les jardins permettront d'éviter le transport de graines ou de rhizomes.

Les sites internet et les personnes-ressources listés ci-après sont là pour vous aider et vous conseiller dans la gestion des espèces invasives. N'hésitez pas à utiliser ces outils et à contacter ces personnes !

Sites internet utiles :

<http://valleegardonsaintjean.n2000.fr/participer-aller-plus-loin/participer/observatoire> :

Observatoire de la biodiversité de la vallée du Gardon de Saint-Jean : documents et présentations en ligne, toutes les infos utiles

<http://www.invmed.fr/>

Site de référence sur les espèces végétales invasives : informations générales, listes de substitution, etc.

<http://invasives.les-gardons.com/>

Site de référence sur le bassin versant des Gardons : inventaire participatif (pour transmettre ses observations), informations bassin versant, etc.

Site récent d'aide à l'identification des principales espèces invasives sur le bassin versant des Gardons et à la saisie de nouvelles observations. Les pages de ce site, gérées par le SMAGE des Gardons, évoluent régulièrement en fonction des besoins et du temps disponible. N'hésitez pas à faire remonter vos observations.

Contacts intervenants :

- **SMAGE des Gardons**, 6 avenue Général Leclerc, 30000 Nîmes, 04 66 21 73 77 - www.les-gardons.com - [Jean-Philippe Reygrobellet, smage.jpr@les-gardons.com](mailto:Jean-Philippe.Reygrobellet@smage.jpr@les-gardons.com)
- **Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes – Site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean »**, Mairie, 30124 Peyrolles, [Karen Joyaux](mailto:Karen.Joyaux@natura2000_gardonsaintjean@yahoo.fr) : 04 66 85 34 42 – natura2000_gardonsaintjean@yahoo.fr
- **Association les Ecologistes de l'Euzière**, [Marion Botollier](mailto:Marion.Botollier@leuziere.org), [John Walsh](mailto:John.Walsh@leuziere.org) et [Emilie Lenglet](mailto:Emilie.Lenglet@leuziere.org)

Livre de détermination :

FRIED Guillaume (2012) : Guide des plantes invasives, Paris. (Éditions Belin), 272 pages. ISBN 978-2-7011-5793-1 - Prix : 18,90 Euro